



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 269 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'école primaire des Marguerite dépasse présentement sa capacité d'accueil et que les projections du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys prévoient que ce dépassement s'accroîtra au cours des prochaines années, atteignant un taux d'occupation de 157 % pour l'année 2023-2024 et de 157 % pour l'année 2024-2025;

CONSIDÉRANT QUE des classes de cinquième et de sixième année de l'école des Marguerite ont dû être relogées dans un immeuble de bureaux situé au 14 Place du commerce, faute d'espace à l'école;

CONSIDÉRANT QU'un tel milieu n'est pas optimal pour l'apprentissage des élèves et ne peut constituer une solution viable à long terme;

CONSIDÉRANT QUE la population de L'Île-des-Sœurs est appelée à croître de façon importante dans les prochaines années, avec la construction de plusieurs grands projets immobiliers;

CONSIDÉRANT QUE la demande pour la construction d'une troisième école à L'Île-des-Sœurs a été acceptée par le gouvernement à l'été 2018;

CONSIDÉRANT QUE le choix du site de la deuxième école de l'île avait engendré un tel conflit que sa construction avait été retardée de plusieurs années;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec et au ministre de l'Éducation de faire connaître le lieu qu'il envisage pour la construction de la troisième école primaire de L'Île-des-Sœurs, de même que son échéancier pour cette construction.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Isabelle Melançon, députée de Verdun

25 mai 2021

Date de signature de l'extrait